PREFECTURE DE LA HAUTE-SAONE

Vesoul, le 2 [illegible] 1996

DIRECTION DES ACTIONS
INTERMINISTERIELLES

BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE L'URBANISME

RÉF A RAPPELER : MC/GL

AFFAIRE SUIVIE PAR : Mme CHANTECLAIR
POSTE TÉL. : 84 77 71 42

RECEPISSE DE DECLARATION D'UNE INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

LE PREFET DE LA HAUTE-SAONE
Chevalier de la Légion d'Honneur

VU la loi n° 76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement ;

VU le décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977 pris pour l'application de ladite loi ;

VU la nomenclature des installations classées annexée au décret du 20 mai 1953 modifié ;

VU la déclaration du 22 janvier 1996 par laquelle la Société Métallurgique de CORBENAY - 5, rue du Pont du Var à PLANCHER-LES-MINES, fait connaître qu'elle exploite sur le territoire de la commune, parcelle 692, un dépôt de gaz combustible liquéfié comprenant deux réservoirs propane aériens d'une capacité totale de 14,6 m3 ;

CONSIDERANT que cette installation est définie dans la nomenclature des installations classées, respectivement sous la rubrique n° 211-B1

DELIVRE RECEPISSE

à la Société Métallurgique de CORBENAY

de sa déclaration

L'exploitant devra se conformer aux prescriptions indiquées dans la notice annexée.

L'administration se réserve le droit de prescrire ultérieurement toutes mesures qu'elle jugera nécessaires dans l'intérêt de la salubrité et de la sécurité publiques.

L'installation dont il s'agit sera soumise à la surveillance du service départemental d'inspection des installations classées organisé conformément aux dispositions de l'article 33 du décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977.

Le présent récépissé ne dispense pas l'exploitant de solliciter tous autres agréments pouvant être exigés par les lois et règlements en vigueur.

Les droits des tiers sont et demeurent réservés.

Fait à Vesoul, le 25 JUIN 1996,

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAÔNE

LE PREFET,
Pour le Préfet
et par délégation,
L'Attaché, Chef de Bureau

Emmanuelle JEANBLANC

Destinataires

Société Métallurgique de CORBENAY - 5, rue du Pont du Var - 70290 PLANCHER-LES-MINES

Monsieur le Maire de PLANCHER-LES-MINES - 70290

M. le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche
et de l'Environnement
Subdivision de Vesoul
31, rue Jean Jaurès - BP 151
70003 VESOUL CEDEX

M. le Directeur départemental de l'équipement
B.P. 389
70014 VESOUL CEDEX

DRIRE - FRANCHE-COMTÉ
SUBDIVISION DE VESOUL
02 JUIL. 1996
COURRIER ARRIVÉE